

Navigation commerciale et recrutement des équipages

Série P

Sous-série 8 P

Répertoire numérique

Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

(Syndicats de Douarnenez, Poullan et Tréboul)

table des matières

PRESENTATION DU FONDS	4
1 - Identification	4
2 - Contexte	4
3 - Contenu et structure	5
4 - Condition d'accès et d'utilisation	8
5 - Sources complémentaires.....	8
6 - Notes	8
8 P 1 – CORRESPONDANCE ARRIVEE	10
Dépêches ministérielles.....	10
8 P 1 / 1-70 Années 1802-1947	10
8 P 3 - MATRICULES DES GENS DE MER	11
8 P 3 / 2-5, 247 Tables alphabétiques	11
Matricule ouverte en 1786	11
8 P 3 / 6 Officiers-mariniers et matelots	11
Matricule ouverte en l'an XI	11
8 P 3 / 7 Officiers-mariniers et matelots	11
Matricule ouverte en 1816	12
8 P 3 / 8 Officiers-mariniers et matelots.	12
8 P 3 / 9 Novices, mousles et ouvriers.....	12
Matricule ouverte en 1826	12
8 P 3 / 10-13 Officiers mariniers et matelots	12
8 P 3 / 14-16 Novices.....	12
8 P 3 / 17-19 Mousles	12
8 P 3 / 20-21 Elèves non classés	12
8 P 3 / 22-23 Hors de service.....	12
8 P 24 Demi-soldiers	12
Matricule ouverte en 1850	12
8 P 3 / 25-34 Officiers-mariniers et matelots	12
8 P 3 / 35-38 Novices.....	13
8 P 3 / 39-42 Mousles	13
8 P 3 / 43-46 Hors de service.....	13
Matricule ouverte en 1865	13
8 P 3 / 47-48 Capitaines au long cours, pilotes	13
8 P 3 / 49-68 Inscrits définitifs.....	13
8 P 3 / 69-77 Inscrits provisoires	14
8 P 3 / 78-85 Hors de service.....	14
8 P 3 / 86 Retraités, pensionnaires et demi-soldiers	14
Matricule ouverte en 1883	14
8 P 3 / 87-90 Capitaines au long cours, pilotes	14
8 P 3 / 91-189, 243-248 Inscrits définitifs.....	15

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

8 P 3 / 190-215	Inscrits provisoires	17
8 P 3 / 216-240, 249-258	Hors de service.....	17
8 P 3 / 259	Agents du service général.....	18
8 P 4 - MATRICULES DES BATIMENTS		18
8 P 4 / 1-3	Cabotage.....	18
8 P 4 / 4-13, 15-17	Pêche	18
8 P 4 / 14	Plaisance	19
8 P 5 - REGISTRES D'ARMEMENT		19
8 P 3 / 1-8	Années 1862-1940	19
8 P 6 - REGISTRES DE DESARMEMENT		19
8 P 6 / 1-7	Années 1862-1933	19
8 P 7 - ROLES D'EQUIPAGE		19
8 P 7 / 1-105	Rôles d'équipage à l'armement	19
8 P 7 / 106- 293	Rôles d'équipage à l'armement et au désarmement.....	22
8 P 7 / 294-612	Rôles d'équipage à l'armement	26

PRESENTATION DU FONDS

1 - Identification

1.1 - Intitulé

Inscription maritime du quartier de Douarnenez (syndicats de Douarnenez, Poullan et Treboul)

1.2 – Dates

1785-1960

1.3 - Niveau de description

Sous série

1.4 - Importance matérielle du fonds

974 articles – 62 mètres linéaires.

2 - Contexte

2.1 – Producteur : organisation administrative

L'enrôlement systématique des gens de mer exige la mise en place d'une organisation structurée supportée par un cadre territorial précisément défini. Le littoral de la France est donc divisé en quartiers, eux-mêmes subdivisés-la fin du 18^{ème} siècle en syndicats regroupant un nombre variable de paroisses ou communes.

Le quartier de Douarnenez connaît les évolutions administratives détaillées comme suit :

Loi du 3 brumaire an IV : le quartier de Douarnenez (dépendant du quartier de Quimper) fait partie de l'arrondissement de Brest.

Etat de 1809

Le syndicat de Douarnenez, dépendant du quartier de Quimper, comprend les communes de : Douarnenez., Locronan, Ploaré, Plogonnec, Plomodiern, Plonévez-Porzay, Pouldergat, Poullan, Quéménéven).

Etat de 1846

Le sous-quartier de Douarnenez comprend les syndicats de :

- Douarnenez (communes de Douarnenez, Locronan , Ploaré, Ploéven, Plomodiern, Plonévez-Porzay, et Pouldergat).
- Poullan (commune du même nom).

Décisions des 4 juin et 3 décembre 1868

Le sous-quartier de Douarnenez est érigé en quartier. Le sous-quartier d'Audierne (syndicats d'Audierne et de l'Île de Sein) lui est rattaché.

Décret du 15 février 1882

Le sous-quartier d'Audierne est érigé en quartier et détaché de celui de Douarnenez.

Etat de 1883

Le quartier de Douarnenez comprend les syndicats de :

- Douanenez (communes de Douarnenez, Locronan, Ploaré, Ploéven, Plomodiern , Plonévez-Porzay, et Pouldergat).
- Tréboul (communes de Poullan et Tréboul).

Décret du 26 janvier 1922

La commune de Plomodiern est rattachée au quartier de Camaret et au syndicat de Port-Launay.

2.2 – Rappel historique

Le recrutement des équipages est l'une des grandes difficultés auxquelles se heurte l'Etat lorsqu'il met en place une marine permanente au XVII^e siècle. Jusqu'alors, les capitaines passaient contrat avec les hommes nécessaires à la conduite de leur bâtiment, ou les embarquaient de force, en fermant les ports et en interdisant aux navires d'appareiller tant que cette méthode de la « presse » n'avait pas permis de compléter leurs effectifs.

La nécessité de disposer pour les vaisseaux du roi de marins qualifiés et en nombre suffisant conduit à mettre à contribution l'ensemble des gens de mer. Colbert crée le système des classes en 1668 : les gouverneurs procèdent au recensement et à la distribution des populations maritimes en classes appelées à servir sur les vaisseaux du roi pendant une année sur trois ou quatre. Lorsqu'ils ne sont pas « levés », ils peuvent s'engager au commerce ou à la pêche. Les déserteurs risquent la peine de mort ou les galères. En contrepartie, ils bénéficient d'un véritable statut, assorti de privilèges.

Souvent en limite de rupture, l'ordre des classes évolue vers la règle plus souple du tour de rôle, officialisée en 1784. Sous la Révolution, il prend en 1795 le nom d'inscription maritime. Elle recense tous ceux qui se livrent à la navigation, à la pêche, tant en mer que sur les côtes, et le long des rivières : capitaines au long cours, maîtres au cabotage, pilotes, officiers marinières et matelots (inscrits définitifs à partir de 1865), novices et mousses (inscrits provisoires à partir de 1865), ouvriers.

Chaque marin se voit attribuer un numéro, couché sur une case dans un registre matricule, renseignée au fur et à mesure de l'évolution de sa carrière et de ses affectations. Cela permet à l'administration de le suivre à la trace jusqu'à ses 50 ans, âge auquel il passe « hors de service » et peut bénéficier d'une pension, d'abord réservée aux invalides, puis systématique à partir de 1784. Ce système de retraites précurseur est géré aujourd'hui par l'établissement national des invalides de la Marine (ENIM).

Le quadrillage géographique (la paroisse puis la commune à partir de 1790, regroupées en « quartiers ») et chronologique (les matricules sont renouvelées périodiquement jusqu'à leur remplacement en 1950 par des fiches mécanographiques « Acker » puis en 1972 par des bases de données informatisées) font de ces registres – complétés par les rôles d'équipages – un outil étatique imparable de contrôle des professionnels de la mer. Au cours du XX^e siècle, cette responsabilité passe à la Marine marchande. L'inscription maritime perd sa dimension militaire en 1965 et devient « Affaires maritimes » en 1967.

Conservés dans les séries P des divisions portuaires du service historique de la Défense ou dans les séries R des Archives départementales, ces documents se révèlent d'un intérêt économique, social et familial de première importance pour l'historien et le généalogiste.

2.3 – Histoire de la conservation

Si l'on trouve les marins de la pêche et du commerce dans les archives militaires, c'est que de 1669 à 1952 le système des classes, devenu à la Révolution le système de l'inscription maritime impose aux marins de la pêche et du commerce de servir périodiquement sur les bâtiments de guerre. En échange ils obtiennent secours et retraite. Depuis la suppression de ce système en 1952, l'Etablissement national des invalides de la marine (ENIM) à Paimpol continue à suivre la carrière des marins et centralise les archives correspondantes. Toutefois à partir de 1913, l'inscription maritime relève de la marine marchande et non plus de la Marine nationale ; la limite chronologique des archives conservées par l'ENIM est donc très variable.

La sous-série 8 P a fait l'objet d'un répertoire numérique établi en 1985 par Jean-Michel Noël sous la direction de Philippe Henwood, conservateur des archives de l'arrondissement maritime de Brest. Suite à un versement de l'établissement national des invalides de la Marine (ENIM) en 2012, le répertoire a été complété.

2.4 – Modalités d'entrée

Versement.

3 - Contenu et structure

3.1 - Présentation du contenu

La majeure partie du fonds est constituée des différentes séries de registres nécessaires à l'enregistrement des hommes et des navires. Ces registres ont été conservés avec soin, en raison de leur

importance pour l'établissement des droits des inscrits. Leur présentation a peu varié depuis l'origine, ils ont été remplacés par des fichiers vers le milieu du 20^{ème} siècle.

Enregistrement des hommes :

Les séries de matricules sont tenues à la fois au niveau du quartier ou du sous-quartier par les commissaires et administrateurs de l'inscription maritime et au niveau du syndicat par les syndics des gens de mer qui reçoivent des extraits des quartiers et sous-quartiers dont ils relèvent.

Les matricules tenus par les syndicats ont été supprimés par dépêche ministérielle en 1933.

Chaque individu se voit attribuer lors de son entrée au service un numéro, couché sur une case matricule dans un registre matricule. La case est mise à jour au fur et à mesure de l'évolution de sa carrière et de ses affectations.

Les indications portées sur la matricule sont les suivantes :

- Numéro de matricule
- Référence à sa précédente immatriculation (d'où le marin est « tiré », avec mention de la référence aux numéros et folio du précédent registre)
- Date de nomination dans le grade
- Etat-civil : nom, prénom, date et lieu de naissance, noms de ses parents
- Domicile
- Caractéristiques physiques (taille, couleur des cheveux, avec la description progressive des visages : front, sourcils, yeux, nez, bouche, menton...)
- Blessures et infirmités (dans les premières années du 19^{ème} siècle)
- Années de service : à l'état, au commerce, à la pêche, à la navigation intérieure
- Campagnes effectuées : nom du navire sur lequel le marin a embarqué (y compris le navire de l'Etat quand il a été « levé ») port d'embarquement, fonction à bord, destination, port d'embarquement et de débarquement renvoyant à la série de rôles d'armement et de désarmement
- Sort du marin : inscription dans la matricule suivante de même grade, inscription dans la matricule de garde supérieur, inscription dans un autre quartier etc., avec la référence aux numéros et au folio de la matricule correspondantes, date de sa disparition en mer, date et lieu de son décès.

Les registres matricules ont souvent une table alphabétique.

Enregistrement des navires :

Tout navire doit être immatriculé dans un port d'attache qui est généralement celui du domicile ou du siège social de la société de son armateur. Avant d'entreprendre une navigation, un bâtiment de commerce est « armé », c'est-à-dire pourvu de tout ce qui est indispensable à son voyage : équipage, matériel, passagers. A son retour, dans un port qui peut être différent du port d'armement ou du port d'immatriculation, le navire est « désarmé ».

Avant d'armer un navire, les négociants doivent en informer le commissaire de l'inscription maritime et lui demander d'autoriser le capitaine à qui ils ont confié leur navire de lever un équipage. Une fois réuni, cet équipage est passé en revue au bureau de l'inscription maritime et inscrit sur un rôle d'armement établi en quatre exemplaires: le premier reste à l'inscription maritime, le second est confié au capitaine, les troisième et quatrième sont adressés au greffe de l'Amirauté et au trésorier des Invalides.

Sur le rôle de bord qui lui a été remis et qu'il a signé conjointement avec le commissaire de l'inscription maritime et l'armateur, le capitaine est tenu de faire apposer le visa des autorités des ports où il fait escale et de mentionner toute modification intervenue au cours de la campagne ou du voyage déserteurs, personnes « débarquées malades », défunts ou remplaçants, passagers pris au retour, etc.

Dès l'arrivée au port de désarmement il doit se présenter avec son équipage au bureau de l'inscription maritime où sont calculés les gages de chacun et dressé le rôle de désarmement (en deux exemplaires : un pour le bureau et un pour les invalides).

Le contrôle des bâtiments a donné naissance-de nombreux documents :

- Les matricules de bâtiments
- Les registres d'armements et de désarmements
- Les rôles d'équipage à l'armement et au désarmement
- Les registres d'entrée et de sortie des bâtiments

3.2 – Accroissements

Des versements provenant de l'ENIM sont possibles.

3.5 – Mode de classement

Le fonds est classé en 7 parties de 8 P 1 à 8 P 8

8 P 1 - Correspondance arrivée

8 P 3 - Matricules des gens de mer

La matricule est constituée de différentes catégories de registres :

- Officiers marins et matelots, devenus en 1865 les inscrits définitifs. Il s'agit des marins de plus de 18 ans et ayant leur actif deux campagnes au long cours, 18 mois de navigation ou deux années de petite pêche.
- Mousses et novices, devenus en 1865 les inscrits provisoires. Les mousses sont âgés de 10 à 16 ans, les novices de plus de 16 ans.
- Ouvriers et apprentis ouvriers (notamment charpentiers, voiliers, perceurs, calfats) astreints à servir à terre ou à la mer dont la série s'achève avec les matricules ouverts en 1850
- Hors de service, c'est-à-dire les marins âgés de plus de 50 ans, les invalides et les anciens ouvriers.

8 P 4 - Matricules de bâtiments

La matricule présente, dans l'ordre chronologique de son inscription, le nom du navire, son numéro d'immatriculation, l'année et le lieu de sa construction, la jauge, les traversées effectuées et les désarmements successifs. Des tables alphabétiques par nom de navire existent parfois en fin de volume.

8 P 5 - Registres d'armement

Les rôles d'armement étant tenus à la fois dans les bureaux et à bord, les rôles de bord sont les plus complets. Ils renferment les mouvements du personnel, les visas des autorités des ports d'escale et les apostilles du capitaine.

Ils indiquent le numéro et la date d'armement, le nom du bâtiment, le tonnage, l'immatriculation, le nom du capitaine, la nature de l'armement pêche, cabotage, bornage... ainsi que le lieu et la date du désarmement.

8 P 6 - Registres de désarmement

Ils indiquent le numéro et la date du désarmement, le nom du bâtiment, le tonnage, l'immatriculation, le nom du capitaine, la nature et la référence de l'armement et le versement des droits dus au désarmement.

8 P 7 - Rôles d'équipage à l'armement et au désarmement

Les rôles d'armement sont classés d'après les dates auxquelles les bâtiments ont été armés.

Les rôles de désarmement sont classés d'après les dates auxquelles les bâtiments ont été désarmés.

Les rôles d'équipages précisent, pour chaque campagne d'un bâtiment, le nom de chaque marin embarqué et sa fonction à bord : on peut ainsi en savoir plus sur l'environnement social de l'individu auquel on s'intéresse.

On trouve sur ces rôles :

- La description du navire type, nom, n° d'enregistrement, port d'attache, lieu et date de construction, tonnage, nombre de canons, tirant d'eau, nombre de ponts et de gaillards, noms du propriétaire, de l'armateur et du capitaine .
- Le lieu, le type et la date de son armement et sa destination
- La liste des membres de son équipage (nom, filiation, conditions d'engagement, quartier et numéro d'immatriculation, le montant des avances perçues à l'armement)

S'y ajoutent, mention de la nature de la cargaison et parfois la liste des passagers.

La tenue des rôles de désarmement a été supprimée par décret en 1865. Après cette date, les registres dits de désarmement renferment les rôles d'armement sur lesquels sont portés les mentions de désarmement et les décomptes.

Le rôle d'équipage constitue l'acte authentique de constitution de l'armement administratif d'un bâtiment et l'état certifié de toutes les personnes qui se trouvent à bord. Pour la période avant 1939, les rôles se trouvent dans les différents services historiques de la défense, département marine ainsi que dans les archives départementales des départements concernés (série R) pour la période postérieure-1939, ils sont conservés au centre national des archives de l'ENIM-Paimpol.

8 P 8 - Registre des entrées et sorties des bâtiments de commerce.

4 - Condition d'accès et d'utilisation

4.1 - Conditions d'accès

La loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 sur les archives a modifié profondément les articles L 213-1 et L 213-2 du code du patrimoine relatif à la communicabilité des archives publiques tels qu'ils s'établissaient depuis la loi sur les archives de 1979. Les archives publiques sont désormais immédiatement communicables, à l'exception cependant des documents dont la divulgation porterait atteinte aux intérêts des individus, de l'État ou aux intérêts industriels et commerciaux protégés par la loi : les documents sont communicables, selon la nature des informations qu'ils renferment, l'expiration de délais allant de 25 à 120 ans.

Les dossiers individuels et registres matricules se voient appliquer un délai de 50 ans à compter du dernier document inséré dans le dossier. Cependant, si le dossier comprend ou se compose de documents dont la communication porterait atteinte au secret médical, le délai est de 25 ans à compter de la date du décès de l'intéressé ou, lorsqu'elle n'est pas connue, de 120 ans à compter de sa naissance.

4.2 - Conditions de reproduction

Les photographies sans flash sont autorisées pour un usage privé.

4.3 - Langue des documents

Français.

5 - Sources complémentaires

5.1 - Sources complémentaires

Au SHD Brest :

- Sous série 1 M – Registres matricules des officiers mariniers et marin (1825-1931)
- Sous-série 6 M – Registres matricules d'officiers et personnels assimilés, de personnels administratifs divers ouverts de 1868-1930

Des collections lacunaires, complétant celles des ports ou faisant double emploi avec elles se trouvent aux archives nationales en sous série Marine C4 (à partir de 1691), et au SHD Vincennes en sous-série MV CC4 (1785-1900).

Archives départementales : série R (affaires militaires).

5.2 - Bibliographie

LE FEBVRE, Soazig. *Guide des sources d'histoire maritime de Bretagne. Gens de mer*. Association de recherche sur le littoral du Ponant, Association des archivistes français, 2005.

HEISER, Sandrine, MOLLET, Vincent *Vos ancêtres-travers les archives militaires*. Paris : Service historique de la défense, 2012.

BLOCH, Jean-Pierre. *De l'inscription maritime aux affaires maritimes*. Marine n° 145, 1989, p. 60-61.

BUANIC, Nicolas. *La matricule des gens de mer*. Revue française de généalogie n° 184, 2009, p. 39-43.

CAPTIER, Jacques. *Etude économique et historique sur l'inscription maritime*. Paris : Giard et Brière, 1907.

COUDRAY, Alain. *Les administrateurs des affaires maritimes*. Cols Bleus n° 1611, 1980, p. 4-7.

LE MARESQUIER, Éric. *Les archives de l'inscription maritime*. La gazette des archives n° 100, 1978, p. 30-38.

VILLIERS, Patrick, CULLERIER, Pascal. *Du système des classe-l'inscription maritime : le recrutement des marins français de Louis XIV-1952*. Revue historique des armées n° 147, 1982, p. 45-53.

6 - Notes

6.1 - Conseils pour retrouver un inscrit maritime

Pour retracer la carrière des marins de la pêche ou du commerce, il faut consulter les registres matricules et les rôles d'équipages provenant des fonds de l'administration chargée de l'inscription maritime. La matricule représente le document de base regroupant le signalement et l'état civil de

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

chaque marin ainsi que des renseignements sur sa carrière au commerce ou à la pêche et sur ses services à l'Etat.

La matricule est renouvelée périodiquement et de façon uniforme dans tous les quartiers (1748 ou 1751, 1764, 1785, an IX (1802), 1816, 1826, 1850, 1865 et 1883).

Pour suivre un individu, il faut consulter plusieurs registres. La recherche dans les matricules est facilitée par la renumérotation des inscrits, le rappel de l'origine de la matricule ou la précision du numéro de l'inscrit dans la matricule suivante et dans la matricule des pensions.

De registre en registre, on peut suivre toute la carrière de l'intéressé.

Jusqu'en 1924, les engagés et recrutés servant sur les bâtiments de l'Etat peuvent choisir à l'issue ou pendant leur temps de service de passer sous le régime de l'inscription maritime. Ils ne sont donc pas inscrits sur les matricules de la Marine militaire. Seules les matricules de l'Inscription maritime résumeront donc leur carrière. On a ainsi souvent plus de chances de retrouver un marin de l'Etat dans la série P que dans les matricules de la Marine nationale.

Pour retrouver un inscrit maritime, il faut connaître le quartier dont relève son domicile. A défaut du domicile, on peut tenter la recherche à partir du lieu de naissance, de mariage ou de décès.

Le grade est inconnu : il faut dépouiller les tables alphabétiques de matricules des différents grades du syndicat relevant de son domicile.

Le grade et la période d'activité sont connus : consulter la table alphabétique de la matricule du grade du syndicat du domicile de l'inscrit.

Le grade est connu mais pas la période d'activité : consulter les tables alphabétiques de toutes les matricules du grade du syndicat du domicile de l'inscrit.

Les tables alphabétiques renvoient au folio et au numéro du registre matricule où sont reportées les mentions aux matricules précédentes et suivantes.

8 P 1 – Correspondance arrivée

Dépêches ministérielles

8 P 1 / 1-70 Années 1802-1947

1802-1947

1/1	1802-1814
1/2	1815-1820
1/3	1859-1865
1/4	1872
2	1873
3	1876
4	1877
5	1878
6	1880
7	1881
8/1	1882
8/2	1884
9	1886
10	1887
11	1888
12	1889
13	1890
14	1891
15	1892
16	1893
17	1894
18	1895
19	1896
20	1897
21	1898
22	1899
23	1900
24	1901
25	1902
26	1903
27	1904
28	1905
29	1906
30	1907
31	1908
32	1909
33	1910
34	1911
35	1912
36	1913
37	1914
38	1915
39	1916
40	1917
41	1918
42	1919
43	1920
44	1921
45	1922

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

46	1923
47	1924
48	1925
49	1926
50	1927
51	1928
52	1929
53	1930
54	1931
55	1932
56	1933
57	1934
58	1935
59	1936
60	1937
61	1938
62	1939
63	1940
64	1941
65/1	1942
65/2	1942
66	1943
67	1944
68	1945
69	1946
70	1947

8 P 3 - Matricules des gens de mer

8 P 3 / 2-5, 247

Tables alphabétiques

1825-1890

2	Officiers-mariniers et matelots, Douarnenez (1850).
3-5	Inscrits définitifs.
3, 5	Douarnenez.
3	1883
3/2	1900
5	1883
4	Tréboul (1883).
5/2	Inscrits provisoires, Douarnenez (1883).
5/3	Inscrits définitifs, inscrits provisoires, hors de service, Tréboul (à compter de 1890)
247	Inscrits définitifs et hors de service, Tréboul (à compter de 1936).

Matricule ouverte en 1786

8 P 3 / 6

Officiers-mariniers et matelots

1785-1796

Matricule ouverte en l'an XI

8 P 3 / 7

Officiers-mariniers et matelots

1803-1814

Matricule ouverte en 1816

8 P 3 / 8 Officiers-mariniers et matelots.

8 P 3 / 9 Novices, mousses et ouvriers.

Matricule ouverte en 1826

8 P 3 / 10-13 Officiers mariniers et matelots 1826-1849

10 n° 527-1532 (1826-1844).
11 n° 3065-3400 (1844-1849).
12 n° 527-1532 (1826-1844).
13 n° 3065-3400 (1844-1849).

8 P 3 / 14-16 Novices 1826-1848

14 n° 813-1624 (1826-1844).
15 n° 2437-3223 (1844-1848).
16 n° 813-1624 (1826-1833).

8 P 3 / 17-19 Mousses 1826-1849

17 n° 813-1624 (1826-1843).
18 n° 2437-3031 (1844-1849).
19 n° 817-1624 (1826-1843).

8 P 3 / 20-21 Elèves non classés 1826-1845

20 Elèves non classés : n° 1-938 (1826-1841).
21 Elèves passés ensuite aux mousses, novices ou matelots (1839-1845).

8 P 3 / 22-23 Hors de service 1826-1949

22 n° 1613-2208.
23 n° 1617-2208.

8 P 24 Demi-soldiers 1832-1844

Matricule ouverte en 1850

8 P 3 / 25-34 Officiers-mariniers et matelots 1821-1865

25-31 Syndicat de Douarnenez.
 25-28 1^{ère} série.
 25 n° 1-502 (1821-1848).
 26 n° 503-1004 (1848-1856).
 27 n° 1005-1506 (1856 -1863).
 28 n° 1507-1741 (1863-1865).
 29-31 2^{ème} série.
 29 n° 1-602 (1849-1851).
 30 n° 603-1204 (1851-1859).
 31 n° 1205-1715 (1859-1865).

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

- 32-34 Syndicat de Poullan.
32 n° 1-500 (1850-1863).
33 n° 1-500 (1850-1863).
34 n° 1-322 (1850-1855).

8 P 3 / 35-38

Novices

1850-1865

- 35-36 Syndicat de Douarnenez.
35 n° 1-1244 (1850-1865).
36 n° 1-1200 (1850-1864).
37-38 Syndicat de Poullan.
37 n° 1-368 (1850-1863).
38 n° 1-368 (1850-1863).

8 P 3 / 39-42

Mousses

1850-1865

- 39-40 Syndicat de Douarnenez.
39 n° 1-804 (1850-1860).
40 n° 805-1201 (1860-1865).
41-42 Syndicat de Poullan.
41 n° 1-141 (1850-1860).
42 n° 1-240 (1850-1859).

8 P 3 / 43-46

Hors de service

1850-1865

- 43-44 Syndicat de Douarnenez.
43 n° 10-483 (1850-1862).
44 n° 5-582 (1850-1865).
45-46 Syndicat de Poullan.
45 n° 1-194 (1850-1865).
46 n° 1-111 (1850-1855).

Matricule ouverte en 1865

8 P 3 / 47-48

Capitaines au long cours, pilotes

1850-1878

- 47 Capitaines au long cours : n° 1-9.
maîtres au cabotage : n° 1-23.
48 Pilotes et aspirants pilotes : n° 1-7 (1850-1878).

8 P 3 / 49-68

Inscrits définitifs

1865-1883

- 49-64 Syndicat de Douarnenez.
49-56 1^{ère} série.
49 n° 1-500 (1865).
50 n° 501-1000 (1865).
51 n° 1001-1500 (1865-1868).
52 n° 1501-2000 (1868-1873).
53 n° 2001-2500 (1873-1877).
54 n° 2501-2898 (1877-1878).
55 n° 2899-3296 (1878-1881).
56 n° 3297-3528 (1881-1883).
57-64 2^{ème} série.
57 n° 1-480 (1865).
58 n° 501-1000 (1865).

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

- 59 n° 1001-1500 (1865-1868).
- 60 n° 1501-2000 (1868-1873).
- 61 n° 2001-2499 (1873-1877).
- 62 n° 2501-2898 (1877-1878).
- 63 n° 2899-3296 (1878-1881).
- 64 n° 3297-3528 (1881-1883).
- 65-68 Syndicat de Tréboul.
- 65-66 1^{ère} série.
 - 65 n° 1-398 (1865-1876).
 - 66 n° 399-609 (1876-1883).
- 67-68 2^{ème} série.
 - 67 n° 1-398 (1865-1876).
 - 68 n° 399-609 (1876-1883).

8 P 3 / 69-77

Inscrits provisoires

1865-1883

- 69-75 Syndicat de Douarnenez.
- 69-72 1^{ère} série.
 - 69 n° 1-996 (1865-1869).
 - 70 n° 997-2000 (1869-1875).
 - 71 n° 2001 -2996 (1875-1882).
 - 72 n° 2997-3042 (1882-1883).
- 73-75 2^{ème} série.
 - 73 n° 1-996 (1865-1869).
 - 74 n° 997-2000 (1869-1875).
 - 75 n° 2001-2996 (1875-1882).
- 76-77 Syndicat de Tréboul.
 - 76 n° 1-376 (1878-1883).
 - 77 n° 1-376 (1878-1883).

8 P 3 / 78-85

Hors de service

1865-1883

- 78-83 Syndicat de Douarnenez.
- 78-80 1^{ère} série.
 - 78 n° 1-498 (1865-1868).
 - 79 n° 499-996 (1868-1881).
 - 80 n° 997-1069 (1881-1883).
- 81-83 2^{ème} série.
 - 81 n° 1-498 (1865-1868).
 - 82 n° 499-996 (1868-1881).
 - 83 n° 997-1069 (1881-1883).
- 84-85 Syndicat de Tréboul.
 - 84 n° 1-215 (1878-1883).
 - 85 n° 1-215 (1878-1883).

8 P 3 / 86 Retraités, pensionnaires et demi-soldiers

1874-1883

Matricule ouverte en 1883

8 P 3 / 87-90

Capitaines au long cours, pilotes

s.d.

- 87-88 Capitaines.
 - 87 n° 1-14.
 - 88 n° 1-10.
- 89-90 Pilotes et aspirants pilotes : n° 1-3.

8 P 3 / 91-189, 243-248 Inscrits définitifs

1883-1943

91-162, 243-246	Syndicat de Douarnenez.
	91-130, 243-246
	1 ^{ère} série.
	91 n° 1-398 (1883).
	92 n° 399-796 (1883).
	93 n° 797-1194 (1884).
	94 n° 1195-1592 (1884).
	95 n° 1593-1990 (1884-1886).
	96 n° 1991-2384 (1886-1889).
	97 n° 2385-2780 (1889-1892).
	98 n° 2782-2967 (1893-1894).
	99 n° 2968-3113 (1894-1895).
	100 n° 1791-1990 (1895-1897).
	101 n° 1991-2190 (1897-1898).
	102 n° 2191-2390 (1898).
	103 n° 2391-2587 (1898-1899).
	104 n° 2589-2719 (1899).
	105 n° 1-200 (1899).
	106 n° 201-400 (1899).
	107 n° 401-600 (1899).
	108 n° 601-800 (1899).
	109 n° 801-1000 (1900).
	110 n° 1001-1200 (1900).
	111 n° 1201-1390 (1900).
	113 n° 2999-3197 (1902-1903).
	114 n° 3197-3399 (1903-1905).
	115 n° 3400-3599 (1905-1907).
	116 n° 3600-3798 (1907-1909).
	117 n° 3799-3998 (1909-1910).
	118 n° 3999-4196 (1910-1912).
	119 n° 4197-4294 (1912).
	120 n° 4295-4492 (1912-1914).
	121 n° 4493-4681 (1914-1915).
	122 n° 4682-4871 (1915-1916).
	123 n° 4872-5066 (1916-1918).
	124 n° 5067-5251 (1918-1919).
	125 n° 5252-5443 (1919-1921).
	126 n° 5444-5638 (1921-1923).
	127 n° 5639-5732 (1923).
	128 n° 5733-5926 (1923-1926).
	129 n° 5927-6021 (1926-1927).
	130 n° 6022-6217 (1927-1931).
	243 n° 6218-6412 (1931-1934).
	244 n° 6413-6610 (1934-1938).
	245 n° 6611-6808 (1938-1941).
	246 n° 6809-6953 (1941-1943).
	2 ^{ème} série.
131-162	131 n° 1-398 (1883).
	132 n° 399-796 (1883).
	133 n° 797-1194 (1884).
	134 n° 1195-1592 (1884).
	135 n° 1593-1990 (1884-1886).
	136 n° 1991-2384 (1886-1889).
	137 n° 2385-2780 (1889-1892).
	138 n° 2781-2967 (1893-1894).

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

		139	n° 2968-3113, n° 1591-1789 (1894-1895).
		140	n° 1791-1989 (1895-1897).
		141	n° 1990-2190 (1897-1898).
		142	n° 2191-2390 (1898).
		143	n° 2391-2587 (1898-1899).
		144	n° 2589-2719 (1899).
		145	n° 1-200 (1899).
		146	n° 201-400 (1899).
		147	n° 401-600 (1899).
		148	n° 601-800 (1899).
		149	n° 801-1000 (1900).
		150	n° 1001-1200 (1900).
		151	n° 1201-1390 (1900).
		152	n° 2801-2999 (1900-1902).
		153	n° 3000-3199 (1902-1903).
		154	n° 3200-3401 (1903-1905).
		155	n° 3402-3602 (1905-1907).
		156	n° 3603-3798 (1907-1909).
		157	n° 3799-3997 (1909-1910).
		158	n° 3998-4186 (1910-1912).
		159	n° 4187-4404 (1912-1913).
		160	n° 4405-4605 (1913-1914).
		161	n° 4606-4806 (1914-1916).
		162	n° 4807-4913 (1916-1917).
163-189, 248	Syndicat de Tréboul.		
	163-176	1 ^{ère} série.	
		163	n° 1-398 (1883).
		164	n° 399-796 (1883-1892).
		165	n° 797-972 (1892-1897).
		166	n° 2998-3149 (1897-1899).
		167	n° 10001-10200 (1899).
		168	n° 10201-10399 (1899-1900).
		169	n° 10400-10598 (1900).
		170	n° 10599-10797 (1900-1905).
		171	n° 10798-10990 (1905-1911).
		172	n° 10991-11189 (1911-1915).
		173	n° 11190-11386 (1915-1919).
		174	n° 11387- 11581 (1919-1923).
		175	n° 11582-11778 (1923-1930).
		176	n° 11779-11826 (1931-1932).
177-189, 248		2 ^{ème} série.	
		177	n° 1-398 (1883).
		178	n° 399-796 (1883-1892).
		179	n° 797-972 (1892-1897).
		180	n° 2998- 3148 (1897-1899).
		181	n° 10001-10198 (1899).
		182	n° 10199-10398 (1899-1900).
		183	n° 10399-10600 (1900).
		184	n° 10601-10800 (1900-1905).
		185	n° 10801-11000 (1905-1911).
		186	n° 11001-11196 (1911-1915).
		187	n° 11197-11389 (1915-1919).
		188	n° 11390-11564 (1919-1923).
		189	n° 11565-11760 (1923-1930).
		248	n° 11761-11831 (1930-1933).

8 P 3 / 190-215

Inscrits provisoires

1883-1938

190-205	Syndicat de Douarnenez.
190-198	1 ^{ère} série.
190	n° 1-796 (1883).
191	n° 797-1584 (1883-1889).
192	n° 1585-2380 (1889-1894).
193	n° 2381-3169 (1894-1899).
194	n° 3170-3965 (1900-1905).
195	n° 3966-4753 (1905-1912).
196	n° 4754-5597 (1912-1917).
197	n° 5598-6391 (1917-1926).
198	n° 6392-7182 (1916-1938).
199-205	2 ^{ème} série.
199	n° 1-796 (1883).
200	n° 797-1584 (1883-1889).
201	n° 1585-2380 (1889-1894).
202	n° 2381-3169 (1894-1899).
203	n° 3170-3965 (1899-1905).
204	n° 3966-4759 (1905-1912).
205	n° 4760-5300 (1912-1916).
206-215	Syndicat de Tréboul.
206-210	1 ^{ère} série.
206	n° 1-779 (1883-1895).
207	n° 780-939 (1896-1899).
208	n° 10001-10776 (1900-1913).
209	n° 10777-11288 (1913-1925).
210	n° 11289-11438 (1926-1933).
211-215	2 ^{ème} série.
211	n° 9-779 (1883-1895).
212	n° 780-939 (1896-1899).
213	n° 10001-10395 (1900-1903).
214	n° 10396-10769 (1904-1913).
215	n° 10770-11437 (1913-1932).

8 P 3 / 216-240, 249-258 Hors de service

1883-1960

216-224, 251-257	Syndicat de Douarnenez.
216-224, 251-257	1 ^{ère} série.
216	n° 1-398 (1883).
217	n° 399-796 (1883-1892).
218	n° 797-1178 (1893-1900).
219	n° 1183-1564 (1900-1906).
220	n° 1565-1929 (1906-1911).
221	n° 1930-2288 (1911-1915).
222	n° 2289-2636 (1915-1919).
223	n° 2637-2940 (1919-1922).
224	n° 2941-3309 (1922-1930).
251	n° 3310-3670 (1930-1935).
252	n° 3671-3847 (1935-1938).
253	n° 3848-4049 (1938-1941).
254	n° 4050-4249 (1941-1943).
255	n° 4250-4450 (1943-1945).
256	n° 4451-4648 (1945-1949).
257	n° 4649-4686 (1949-1960).
225-232, 249-250	2 ^{ème} série.
225	n° 1-398 (1883).

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

226 n° 399-796 (1883-1892).
227 n° 797-1178 (1893-1900).
228 n° 1179-1372 (1900-1902).
229 n° 1373-1740 (1903-1908).
230 n° 1741-2102 (1908-1928).
231 n° 2103-2451 (1928-1929).
232 n° 2452-2636 (1930).
249 n° 667-2939 (1890-1922).
250 n° 2941-3309 (1922-1930).

233-240, 258 Syndicat de Tréboul.
233-236

1^{ère} série.

233 n° 1-342 (1883-1899).
234 n° 10001-10395 (1899-1911).
235 n° 10396-10635 (1912-1911).
236 n° 10636-10867 (1921-1931).

237-240, 258

2^{ème} série.

237 n° 1-342 (1883-1899).
238 n° 10001-10373 (1899-1911).
239 n° 10374-10562 (1911-1919).
240 n° 10563-10865 (1919-1932).
258 n° 10195-10866 (1938-1943).

8 P 3 / 259

Agents du service général

1911-1929

Douarnenez, n° 1-259

8 P 3 / 241-242

Registres de contrôle

1894, 1927

241 Contrôle nominatif des officiers et employés détachés au quartier de Douarnenez (1894).

242 Contrôle du fichier des inscrits maritimes de Douarnenez et Tréboul (1927)

8 P 4 - Matricules des Bâtiments

8 P 4 / 1-3

Cabotage

1828-1853

1 n° 40-745 (1828-1839).
2 n° 340-1173 (1840-1847).
3 n° 1177-1392 (1847-1853).

8 P 4 / 4-13, 15-17

Pêche

1845-1950

4 n° 1141-1397 (1845-1853).
5 n° 1-900 (1854-1856).
6 n° 901-1500 (1856-1866).
7 n° 1501-2310 (1866-1875).
8 n° 34-597 (1876).
9 n° 601-1200 (1876-1880).
10 n° 1201-1797 (1881-1886).
11 n° 1798-2391 (1886-1893).
12 n° 2392-2511 (1893-1895).
13 n° 1-595 (1895-1900).
15 n° 1680-2990 (1910-1930).
16 n° 2992-3590 (1930-1943).
17 n° 3591-3788 (1943-1950).

8 P 4 / 14	Plaisance	1877-1949
14	n° 1-492 (1877-1949).	

8 P 5 - Registres d'Armement

8 P 5 / 1-8	Années 1862-1940	1862-1940
1	1862-1878	
2	1879-1886	
3	1887-1891	
4	1893-1901	
5	1902-1909	
6	1910-1919	
7	1920-1927	
8	1928-1940	

8 P 6 - Registres de désarmement

8 P 6 / 1-7	Années 1862-1933	1862-1933
1	1862-1878	
2	1879-1886	
3	1887-1892	
4	1893-1897	
5	1907-1910	
6	1921-1927	
7	1928-1933	

8 P 7 - Rôles d'équipage

8 P 7 / 1-105	Rôles d'équipage à l'armement	1812-1860
1	1812 : n° 151-295.	
2-3	Année 1813	
	2 n° 2-150.	
	3 n° 151-274.	
4-7	Année 1814	
	4 n° 1-75.	
	5 n° 76-150.	
	6 n° 151-225.	
	7 n° 226-311.	
8-11	Année 1815	
	8 n° 1-64.	
	9 n° 65-142.	
	10 n° 143-218.	
	11 n° 219-299.	
12-13	Année 1816	
	12 n° 8-180.	
	13 n° 181-352.	
14-15	Année 1817	
	14 n° 114-226.	

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

	15	n° 227-338.
16-17	Année 1818	
	16	n° 127-249.
	17	n° 250-384.
18	1819 : n° 122-242.	
19-20	Année 1823	
	19	n° 1-110.
	20	n° 111-220.
21-23	Année 1824	
	21	n° 1-100.
	22	n° 101-226.
	23	n° 227-352.
24-26	Année 1825	
	24	n° 3-29.
	25	n° 109-234.
	26	n° 235-368.
27	1826 : n° 120-244.	
28	1827 : n° 279-376.	
29	1828 : n° 109-250.	
30	1833 : n° 182-383.	
31-32	Année 1834	
	31	n° 1-133.
	32	n° 134-259.
33	1835 : n° 260-387.	
34	1836 : n° 134-266.	
35	1837 : n° 281-415.	
36-37	Année 1838	
	36	n° 1-145.
	37	n° 291-425.
38-39	Année 1839	
	38	n° 145-288.
	39	n° 289-432.
40-42	Année 1840	
	40	n° 1-160.
	41	n° 161-329.
	42	n° 330-481.
43-45	Année 1841	
	43	n° 1-149.
	44	n° 150-299.
	45	n° 300-447.
46-47	Année 1842	
	46	n° 169-336.
	47	n° 337-503.
48-49	Année 1843	
	48	n° 1-130.
	49	n° 261-390.
50-51	Année 1844	
	50	n° 301-400.
	51	n° 401-553.
52	1845 : n° 301-400.	
53-55	Année 1846	
	53	n° 1-186.
	54	n° 187-374.
	55	n° 375-561.
56-58	Année 1847	
	56	n° 1-181.

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

	57	n° 182-362.
	58	n° 363-544.
59-61	Année 1850	
	59	n° 1-140.
	60	n° 280-416.
	61	n° 417-542.
62-64	Année 1851	
	62	n° 1-137.
	63	n° 272-412.
	64	n° 413-551.
65-66	Année 1852	
	65	n° 1-116.
	66	n° 354-465.
67-69	Année 1853	
	67	n° 1-136.
	68	n° 401-524.
	69	n° 525-649.
70-72	Année 1854	
	70	n° 1-146.
	71	n° 306-467.
	72	n° 468-639.
73-77	Année 1855	
	73	n° 1-100.
	74	n° 101-200.
	75	n° 301-400.
	76	n° 501-600.
	77	n° 601-702.
78-83	Année 1856	
	78	n° 1-124.
	79	n° 125-249.
	80	n° 251-374.
	81	n° 375-499.
	82	n° 610-729.
	83	n° 730-822.
84-89	Année 1857	
	84	n° 1-124.
	85	n° 125-249.
	86	n° 250-374.
	87	n° 375-499.
	88	n° 500-660.
	89	n° 661-824.
90-97	Année 1858	
	90	n° 1-99.
	91	n° 100-199.
	92	n° 200-299.
	93	n° 300-399.
	94	n° 400-499.
	95	n° 500-599.
	96	n° 600-699.
	97	n° 700-788.
98-103	Année 1859	
	98	n° 101-200.
	99	n° 201-300.
	100	n° 301-400.
	101	n° 401-500.
	102	n° 501-620.

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

103 n° 621-738.
104-105 Année 1860
104 n° 1-133.
105 1860 : n° 278-425.

8 P 7 / 106- 293 Rôles d'équipage à l'armement et de désarmement

1832-1867

106-108 Année 1832
106 n° 1-86.
107 n° 87-173.
108 n° 265-349.
109-110 Année 1833
109 n° 86-181.
110 n° 278-380.
111-112 Année 1834
111 n° 1-72.
112 n° 146-218.
113-115 Année 1835
113 n° 77-150.
114 n° 151-220.
115 n° 221-300.
116-120 Année 1836
116 n° 1-83.
117 n° 84-165.
118 n° 241-320.
119 n° 321-395.
120 n° 396-474.
121 1837 : n° 1-106.
122-124 Année 1838
122 n° 1-90.
123 n° 91-179.
124 n° 361-463.
125-129 Année 1839
125 n° 1-85.
126 n° 86-170.
127 n° 171-255.
128 n° 256-340.
129 n° 341-428.
130-131 Année 1840
130 n° 241-320.
131 n° 321-400.
132-136 Année 1841
132 n° 1-85.
133 n° 86-170.
134 n° 256-340.
135 n° 341-425.
136 n° 426-513.
137-139 Année 1842
137 n° 1-75.
138 n° 76-150.
139 n° 231-311.
140-146 Année 1843
140 n° 1-100.
141 n° 101-200.
142 n° 201-300.
143 n° 301-400.

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

	144	n° 401-500.
	145	n° 501-600.
	146	n° 601-702.
147-151		Année 1844
	147	n° 1-95.
	148	n° 96-190.
	149	n° 191-290.
	150	n° 291-390.
	151	n° 391-484.
152-155		Année 1845
	152	n° 1-85.
	153	n° 86-170.
	154	n° 171-255.
	155	n° 256-336.
156-162		Année 1846
	156	n° 2-88.
	157	n° 89-184.
	158	n° 189-277.
	159	n° 278-368.
	160	n° 278-368.
	161	n° 461-530.
	162	n° 1-100.
163-164		Année 1847
	163	n° 201-300.
	164	n° 301-378.
165		Année 1848
	165	n° 1-100.
	166	n° 101-200.
	167	n° 301-400.
	168	n° 501-581.
169-172		Année 1849
	169	n° 101-200.
	170	n° 201-300.
	171	n° 301-400.
	172	n° 401-500.
173-177		Année 1850
	173	n° 1-100.
	174	n° 101-200.
	175	n° 301-400.
	176	n° 401-500.
	177	n° 501-555.
178		1851 : n° 1-92.
179-183		Année 1852
	179	n° 1-93.
	180	n° 94-186.
	181	n° 187-279.
	182	n° 373-465.
	183	n° 466-555.
184-189		Année 1853
	184	n° 1-80.
	185	n° 81-160.
	186	n° 241-320.
	187	n° 401-480.
	188	n° 497-544.
	189	n° 556-611.
190-198		Année 1854

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

	190	n° 1-59.
	191	n° 60-123.
	192	n° 124-189.
	193	n° 190-252.
	194	n° 253-319.
	195	n° 320-386.
	196	n° 387-451.
	197	n° 452-513.
	198	n° 514-570.
199-203		Année 1855
	199	n° 65-145.
	200	n° 146-227.
	201	n° 313-400.
	202	n° 402-477.
	203	n° 478-554.
204-215		Année 1856
	204	n° 1-50.
	205	n° 52-100.
	206	n° 151-200.
	207	n° 201-250.
	208	n° 301-353.
	209	n° 354-406.
	210	n° 407-450.
	211	n° 451-500.
	212	n° 501-568.
	213	n° 569-620.
	214	n° 621-660.
	215	n° 661-706.
216-228		Année 1857
	216	n° 51-100.
	217	n° 201-250.
	218	n° 251-300.
	219	n° 301-350.
	220	n° 351-400.
	221	n° 401-450.
	222	n° 451-500.
	223	n° 501-550.
	224	n° 551-600.
	225	n° 601-650.
	226	n° 651-700.
	227	n° 701-750.
	228	n° 751-813.
229-236		Année 1858
	229	n° 1-70.
	230	n° 71-140.
	231	n° 141-210.
	232	n° 211-280.
	233	n° 491-560.
	234	n° 561-630.
	235	n° 701-770.
	236	n° 771-817.
237-246		Année 1859
	237	n° 61-120.
	238	n° 121-180.
	239	n° 181-240.
	240	n° 241-300.

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

	241	n° 301-360.
	242	n° 361-420.
	243	n° 421-480.
	244	n° 481-540.
	245	n° 541-600.
	246	n° 721-783.
247-251		Année 1860
	247	n° 1-64.
	248	n° 65-133.
	249	n° 134-202.
	250	n° 554-621.
	251	n° 622-679.
252-261		Année 1861
	252	n° 61-120.
	253	n° 121-180.
	254	n° 181-240.
	255	n° 241-300.
	256	n° 301-360.
	257	n° 421-480.
	258	n° 481-538.
	259	n° 539-600.
	260	n° 601-660.
	261	n° 661-724.
262-270		Année 1862
	262	n° 1-62.
	263	n° 123-186.
	264	n° 187-249.
	265	n° 374-435.
	266	n° 436-498.
	267	n° 499-560.
	268	n° 561-621.
	269	n° 622-678.
	270	n° 679-738.
271-276		Année 1863
	271	n° 1-104.
	272	n° 105-209.
	273	n° 210-314.
	274	n° 315-419.
	275	n° 420-524.
	276	n° 525-624.
277-279		Année 1864
	277	n° 314-418.
	278	n° 419-523.
	279	n° 524-625.
280-284		Année 1865
	280	n° 1-71.
	281	n° 72-139.
	282	n° 201-299.
	283	n° 300-400.
	284	n° 501-556.
285-293		Année 1866
	285	n° 1-80.
	286	n° 81-160.
	287	n° 161-240.
	288	n° 241-320.
	289	n° 321-400.

290 n° 401-480.
291 n° 481-560.
292 n° 561-645.
293 1867 : n° 1-160).

8 P 7 / 294-612

Rôles d'équipage à l'armement

1867-1939

294-295 Année 1867
294 n° 321-480.
295 n° 481-630.
296-299 Année 1868
296 n° 1-145.
297 n° 146-290.
298 n° 292-435.
299 n° 436-575.
300-302 Année 1869
300 n° 160-319.
301 n° 320-479.
302 n° 480-634.
303-306 Année 1870
303 n° 1-159.
304 n° 160-319.
305 n° 320-479.
306 n° 480-637.
307-310 Année 1871
307 n° 1-160.
308 n° 161-320.
309 n° 321-480.
310 n° 481-638.
311-313 Année 1872
311 n° 171-340.
312 n° 341-510.
313 n° 511-671.
314-317 Année 1873
314 n° 1-200.
315 n° 201-400.
316 n° 401-600.
317 n° 601-784.
318-321 Année 1874
318 n° 1-200.
319 n° 201-400.
320 n° 401-600.
321 n° 601-796.
322-325 Année 1875
322 n° 1-170.
323 n° 171-340.
324 n° 341-515.
325 n° 516-681.
326-329 Année 1876
326 n° 1-170.
327 n° 171-340.
328 n° 341-510.
329 n° 512-680.
330-333 Année 1877
330 n° 1-167.
331 n° 168-334.

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

	332	n° 335-499.
	333	n° 500-668.
334-337		Année 1878
	334	n° 1-180.
	335	n° 181-360.
	336	n° 361-540.
	337	n° 541-723.
338-341		Année 1879
	338	n° 1-180.
	339	n° 181-360.
	340	n° 361-540.
	341	n° 541-730.
342-345		Année 1880
	342	n° 1-170.
	343	n° 171-341.
	344	n° 342-510.
	345	n° 511-674.
346-349		Année 1881
	346	n° 1-170.
	347	n° 171-340.
	348	n° 341-510.
	349	n° 511-690.
350-353		Année 1882
	350	n° 1-180.
	351	n° 181-360.
	352	n° 361-540.
	353	n° 541-730.
354-357		Année 1883
	354	n° 1-180.
	355	n° 181-360.
	356	n° 361-540.
	357	n° 541-736.
358-361		Année 1884
	358	n° 1-200.
	359	n° 201-400.
	360	n° 401-600.
	361	n° 601-710.
362-365		Année 1885
	362	n° 1-200.
	363	n° 201-400.
	364	n° 401-600.
	365	n° 601-710.
366-369		Année 1886
	366	n° 1-200.
	367	n° 201-400.
	368	n° 401-600.
	369	n° 601-729.
370-373		Année 1887
	370	n° 1-200.
	371	n° 201-400.
	372	n° 401-600.
	373	n° 601-790.
374-377		Année 1888
	374	n° 1-200.
	375	n° 201-400.
	376	n° 401-600.

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

	377	n° 601-763.
378-381	Année 1889	
	378	n° 1-200.
	379	n° 201-400.
	380	n° 401-600.
	381	n° 601-763.
382-384	Année 1890	
	382	n° 1-180.
	383	n° 181-360.
	384	n° 361-540.
385-388	Année 1891	
	385	n° 1-180.
	386	n° 181-360.
	387	n° 361-540.
	388	n° 541-716.
389-392	Année 1892	
	389	n° 1-180.
	390	n° 181-360.
	391	n° 361-540.
	392	n° 541-717.
393-396	Année 1893	
	393	n° 1-229.
	394	n° 230-439.
	395	n° 440-599.
	396	n° 600-770.
397-400	Année 1894	
	397	n° 1-199.
	398	n° 200-399.
	399	n° 400-599.
	400	n° 600-723.
401-404	Année 1895	
	401	n° 1-199.
	402	n° 200-399.
	403	n° 400-599.
	404	n° 600-738.
405-408	Année 1896	
	405	n° 1-199.
	406	n° 200-399.
	407	n° 400-599.
	408	n° 600-758.
409-412	Année 1897	
	409	n° 1-199.
	410	n° 200-399.
	411	n° 400-599.
	412	n° 600-743.
413-416	Année 1898	
	413	n° 1-199.
	414	n° 200-399.
	415	n° 400-599.
	416	n° 600-774.
417-420	Année 1899	
	417	n° 1-199.
	418	n° 200-399.
	419	n° 400-599.
	420	n° 600-798.
421-426	1900	

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

	421	n° 1-149.
	422	n° 150-299.
	423	n° 300-450.
	424	n° 451-599).
	425	n° 600-699).
	426	n° 700-803).
427-432		Année 1901
	427	n° 1-130.
	428	n° 131-280.
	429	n° 281-440.
	430	n° 441-570.
	431	n° 571-719.
	432	n° 720-870.
433-438		Année 1902
	433	n° 1-99.
	434	n° 100-225.
	435	n° 226-376.
	436	n° 337-525.
	437	n° 526-699.
	438	n° 700-894.
439-444		Année 1903
	439	n° 1-150.
	440	n° 151-300.
	441	n° 301-450.
	442	n° 451-600.
	443	n° 600 bis-750.
	444	n° 751-897.
445-450		Année 1904
	445	n° 1-150.
	446	n° 151-300.
	447	n° 301-450.
	448	n° 451-600.
	449	n° 601-750.
	450	n° 751-901.
451-456		Année 1905
	451	n° 1-150.
	452	n° 151-300.
	453	n° 301-450.
	454	n° 451-600.
	455	n° 601-750.
	456	n° 751-906.
457-462		Année 1906
	457	n° 1-150.
	458	n° 151-300.
	459	n° 301-450.
	460	n° 451-600.
	461	n° 601-750.
	462	n° 751-88).
463-468		Année 1907
	463	n° 1-166.
	464	n° 167-333.
	465	n° 334-500.
	466	n° 501-666.
	467	n° 667-833.
	468	n° 834-1003.
469-474		Année 1908

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

	469	N° 1-160 (1908.
	470	n° 161-320.
	471	n° 321-480.
	472	n° 481-640.
	473	n° 641-800.
	474	n° 801-961.
475-480		Année 1909
	475	n° 1-160.
	476	n° 161-320.
	477	n° 321-480.
	478	n° 481-640.
	479	n° 641-810.
	480	n° 811-986.
481-486		Année 1910
	481	n° 1-150.
	482	n° 151-300.
	483	n° 301-450.
	484	n° 451-600.
	485	n° 601-750.
	486	n° 751-904.
487-492		Année 1911
	487	n° 1-147.
	488	n° 148-295.
	489	n° 296-443.
	490	n° 444-591.
	491	n° 592-739.
	492	n° 740-887.
493-498		Année 1912
	493	n° 1-151.
	494	n° 152-303.
	495	n° 304-454.
	496	n° 455-605.
	497	n° 606-756.
	498	n° 757-909.
499-504		Année 1913
	499	n° 1-120.
	500	n° 121-288.
	501	n° 289-444.
	502	n° 445-591.
	503	n° 592-739.
	504	n° 740-892.
505-510		Année 1914
	505	n° 1-140.
	506	n° 141-280.
	507	n° 281-420.
	508	n° 421-560.
	509	n° 561-699.
	510	n° 700-826.
511-515		Année 1915
	511	n° 1-150.
	512	n° 151-300.
	513	n° 301-450.
	514	n° 451-600.
	515	n° 601-755.
516-519		Année 1916
	516	n° 1-115.

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

	517	n° 116-231.
	518	n° 232-347.
	519	n° 348-468.
520-523	Année 1917	
	520	n° 1-128.
	521	n° 129-256.
	522	n° 257-384.
	523	n° 385-512.
524-527	Année 1918	
	524	n° 1-130.
	525	n° 131-260.
	526	n° 261-390.
	527	n° 391-526.
528-531	Année 1919	
	528	n° 1-136.
	529	n° 137-272.
	530	n° 273-408.
	531	n° 409-545.
532-535	Année 1920	
	532	n° 1-160.
	533	n° 161-320.
	534	n° 321-480.
	535	n° 481-641.
536-539	Année 1921	
	536	n° 1-170.
	537	n° 171-340.
	538	n° 341-510.
	539	n° 511-682.
540-543	Année 1922	
	540	n° 1-180.
	541	n° 181-360.
	542	n° 361-540.
	543	n° 541-723.
544-548	Année 1923	
	544	n° 1-170.
	545	n° 171-350.
	546	n° 351-520.
	547	n° 521-700.
	548	n° 701-862.
549-553	Année 1924	
	549	n° 1-180.
	550	n° 181-360.
	551	n° 361-500.
	552	n° 501-610.
	553	n° 611-723.
554-557	Année 1925	
	554	n° 1-170.
	555	n° 171-340.
	556	n° 341-510.
	557	n° 511-688.
558-562	Année 1926	
	558	n° 1-142.
	559	n° 143-290.
	560	n° 291-441.
	561	n° 442-589.
	562	n° 590-730.

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

563-566	Année 1927
	563 n° 1-150.
	564 n° 151-299.
	565 n° 300-450.
	566 n° 451-599.
567-570	Année 1928
	567 n° 1-149.
	568 n° 150-300.
	569 n° 301-439.
	570 n° 440-572.
571-574	Année 1929
	571 n° 1-170.
	572 n° 171-336.
	573 n° 337-499.
	574 n° 500-655.
575-577	Année 1930
	575 n° 1-150.
	576 n° 151-300.
	577 n° 301-449.
578-581	Année 1931
	578 n° 1-150.
	579 n° 151-299.
	580 n° 300-450.
	581 n° 451-602.
582-585	Année 1932
	582 n° 1-150.
	583 n° 151-300.
	584 n° 301-425.
	585 n° 426-550.
586-589	Année 1933
	586 n° 1-130.
	587 n° 131-260.
	588 n° 261-390.
	589 n° 391-520.
590-593	Année 1934
	590 n° 1-120.
	591 n° 121-250.
	592 n° 251-370.
	593 n° 371-489.
594-597	Année 1935
	594 n° 1-133.
	595 n° 134-266.
	596 n° 267-399.
	597 n° 400-532.
598-601	Année 1936
	598 n° 1-128.
	599 n° 129-256.
	600 n° 257-384.
	601 n° 385-511.
602-605	Année 1937
	602 n° 1-128.
	603 n° 129-256.
	604 n° 257-385.
	605 n° 386-514.
606-609	Année 1938
	606 n° 1-132.

Sous-série 8 P - Inscription maritime du quartier de Douarnenez (1785-1960)

	607	n° 133-264.
	608	n° 265-396.
	609	n° 397-527.
610-612		Année 1939
	610	n° 1-170.
	611	n° 171-339.
	612	n° 340-515.

8 P 8 – Autres documents

8 P 8 / 1 Registre des entrées et sorties des bâtiments de commerce (1893-1932)